

Infos pratiques

Ouverture:

L'accueil de loisirs est ouvert du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2020 et du lundi 17 août au lundi 31 Août, de 7h20 à 19h. Les enfants peuvent venir en demi-journée , avec ou sans repas.

L'accueil du matin et du soir, se fait dans les locaux **de l'école élémentaire**, puis les enfants sont répartis dans les différents lieux, école maternelle, école élémentaire et la cabane aux loisirs. Il est demandé aux familles de rester à l'extérieur de l'accueil de loisirs. Un animateur sera présent au portail pour vous accueillir.

Les enfants doivent arriver **avant 10h00** le matin et peuvent être récupérés **à partir de 17h00** le soir.

Inscription :

Les enfants devront être inscrits 48 heures avant, **à l'accueil du centre social** de 9h à 12h et de 14h à 17h30(aucune inscription ne sera prise à l'accueil de loisirs). **Le paiement se fait à l'inscription**. Pour toutes les absences non justifiées (certificat médical ou autres) le tarif de la demi-journée sera appliqué.

Les enfants doivent avoir une fiche de liaison dûment remplie (*téléchargeable sur le site www.centresocialmonein.fr*), signée et ramenée dès le premier jour de présence. L'ALSH est une entité éducative soumise à une législation et à une réglementation spécifique. Par conséquent, les animateurs **ne sont pas tenus de prendre les enfants non inscrits le jour même**, si le nombre d'enfants est trop élevé par rapport à l'encadrement.

Santé :

Pour les enfants qui ont des allergies, des intolérances, de l'asthme, du diabète ou autres veuillez fournir le ou les PAI qui ont été mis en place avec l'école et la mairie, de votre domicile et/ou l'ordonnance faisant état du traitement de l'enfant en cas de crise.

De plus, veuillez mettre les traitements dans un sac ou une trousse marqué au nom de l'enfant afin de nous permettre d'être rapide si nécessaire.

Pour ceux portant des diabolos veuillez le signaler à la direction, lors du 1er jour de présence de l'enfant.

Piques-Niques: Lors des sorties, le pique-nique sera fourni par le restaurant scolaire. Merci de fournir à vos enfants une gourde d'eau (en raison de la loi Egalim, la distribution de bouteille en plastique est interdite).

**Merci de fournir tous les jours casquette et gourde d'eau
au nom de l'enfant**

Pour toutes urgences, vous pourrez contacter le portable de l'accueil de loisirs au 06.65.59.77.35